



un huissier me menace de saisir

Par **camilia**, le **05/09/2012** à **22:32**

Bonjour, voila essayer de m'aider je suis heberger par mon ex mari un huissier est venue pour moi car j'ai une dette tres importante il veur rentrer dans la maison et saisir les meubles a t'il le droit? je precise que je suis divorcer depuis 2003 et que cet affaire est de 2008 aidez moi svp il est deja venue et vue que je l'ai pas laisser rentrer il veut revenir avec les gendarmes je precise que je suis passer en jugement et que j'ai etait condanner a remboursser mais vue que je suis pas solvable je touche une pension invalidité que dois je faire je lui ai proposer 100euros mais la dette est de 80.000euros l'huissier ma dit je contacte ma cliente et si elle me demande de revenir avec les gendarmes je reviendrais il y a eu un jugement en correctionnel. le bail est au nom de mon ex et le mobilier est a lui merci de votre reponse est c'est assez urgent.

Par **sleepy**, le **05/09/2012** à **23:34**

il a le droit étant donné que vous etes condamné a payer

mais si vous n'avez rien, il risque de pas prendre grand chose.
encore que le client ne risquera peut etre pas de faire une intervention avec gendarme, si il pense ne pas au moins pouvoir se rembourser des frais engagé